

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	1 ^{er}
Nom de site		Numéro	T16780
Adresse du site	19, rue des Halles	Hauteur	R+6 (23.01m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	27/06/2025
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	01/07/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	27/07/2025

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100MHz).		
Détail du projet	Installation de 3 antennes pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G), 2100MHz (partage 4G/5G) et 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 0°, 90° et 250°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres et skydome (à créer) entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 0° < 5V/m - 90° < 5V/m - 250° < 4V/m 5G (3500): 0° < 4V/m - 90° < 3V/m - 250° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	26.10m		

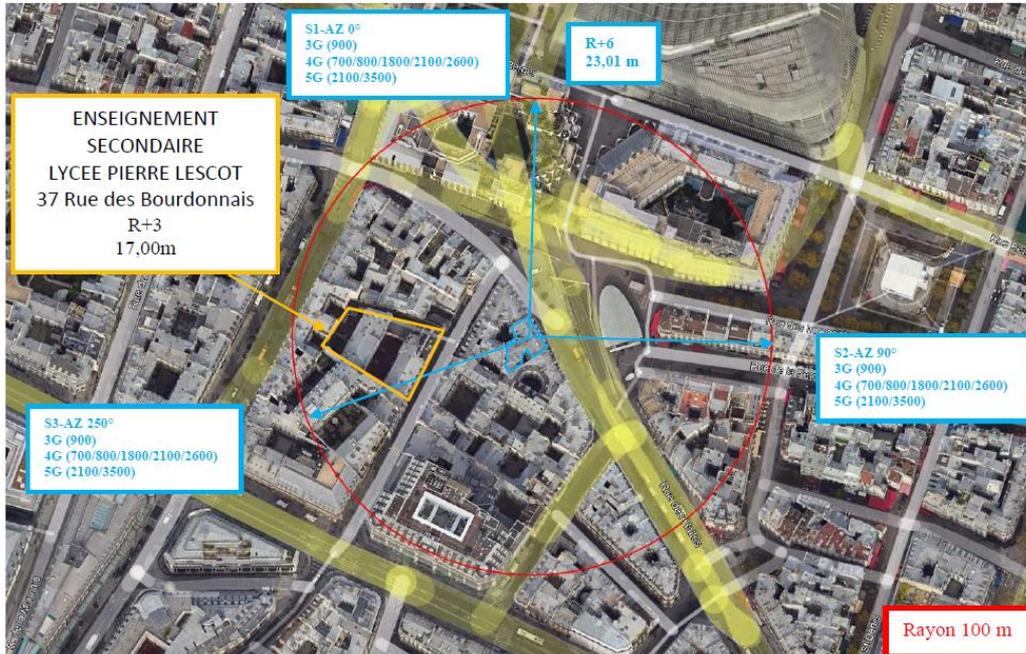
Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes à faisceaux fixes et orientables fixées sur un mât.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

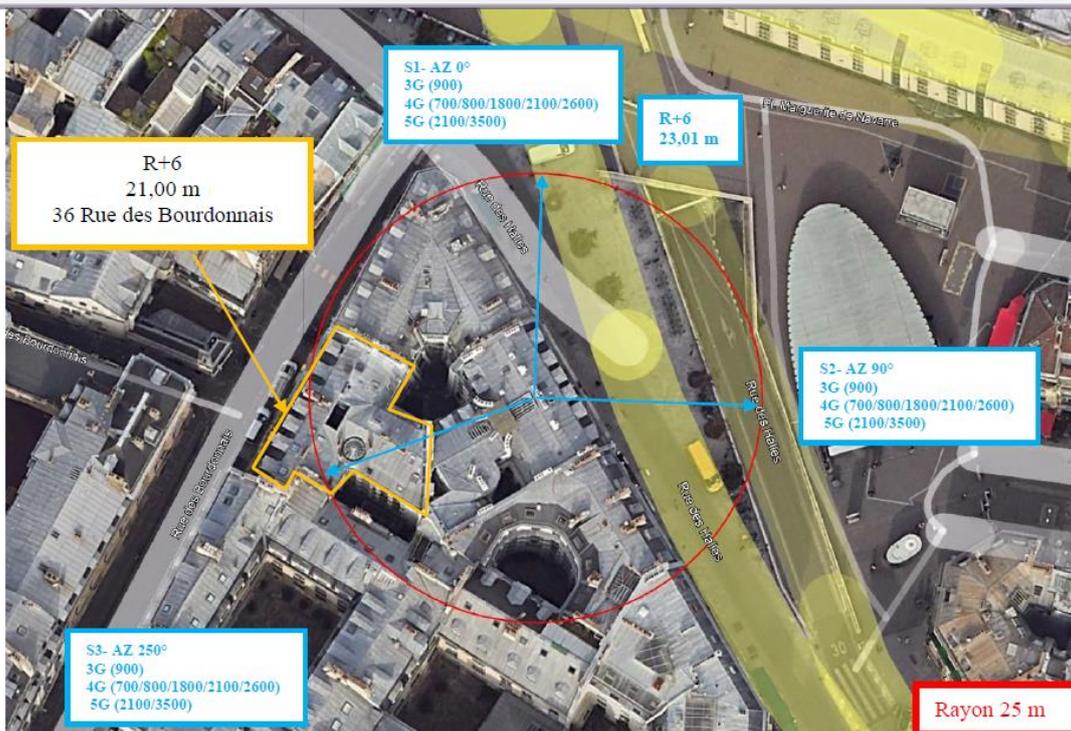
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Type et Nom	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE / LYCEE PIERRE LESCOT	37 Rue des Bourdonnais	17,00 m	OUI	35,00m	< 1

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

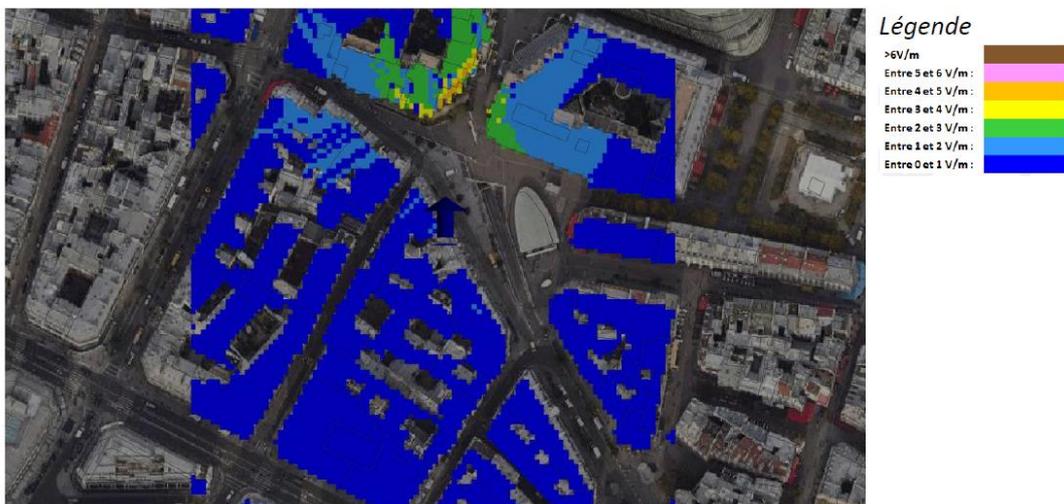
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 19 RUE des Halles 75001 PARIS--1ER-ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 90°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	19.5 m
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m			

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

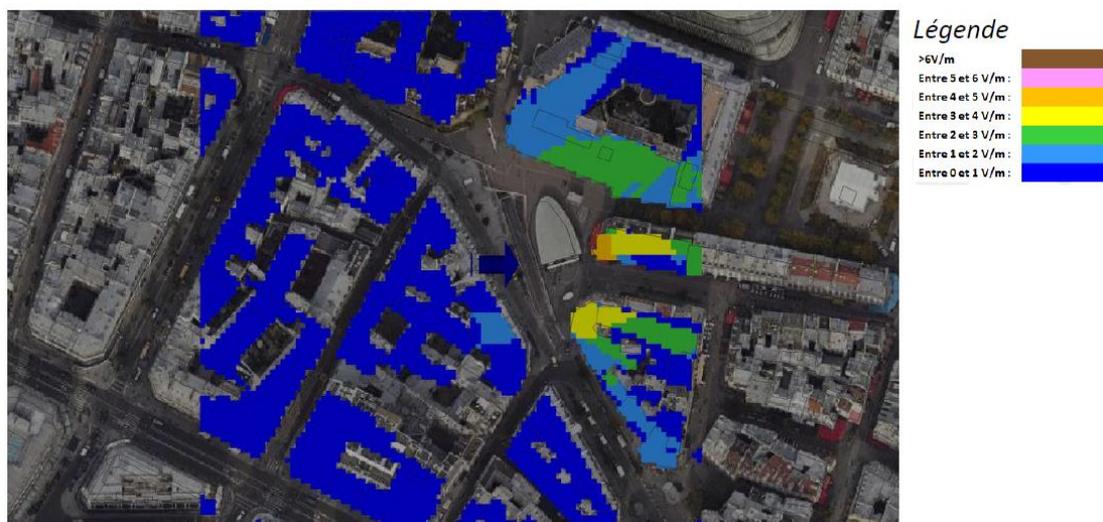
a. Azimut 0°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



b. Azimut 90°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 19 RUE des Halles 75001 PARIS--1ER-ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 90°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 0°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté vue n°2 :

Etat de l'existant :



Vue des Azimuts**Azimut 0° :****Azimut 90° :****Azimut 250° :**